

La réorganisation municipale

Une réflexion s'impose !

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Les membres du conseil de l'arrondissement se joignent à moi pour vous faire part de notre réflexion concernant la possible réorganisation municipale.

En novembre 2001, nous avons été élus pour bâtir une nouvelle ville ayant comme fondation des arrondissements solides. Dès lors, nos objectifs étaient clairs : nous assurer que la population de Brossard continue à recevoir des services de qualité au meilleur coût possible et faire de notre arrondissement une composante majeure de la Ville de Longueuil.

Deux ans plus tard, nous sommes fiers de pouvoir affirmer que Brossard constitue une pierre angulaire pour le développement de Longueuil et que notre arrondissement bénéficie de façon significative de la mise en commun des ressources.

À l'heure actuelle, Brossard occupe effectivement une place influente au sein de la Ville de Longueuil. En plus des sept conseillers de notre arrondissement qui siègent au conseil

municipal, un de nos élus siège également au comité exécutif et chacun des membres du conseil d'arrondissement exerce un rôle important au sein de commissions de la Ville ou du Réseau de transport de Longueuil.

Au cours de la dernière année, le gouvernement du Québec adoptait la loi 9. Celle-ci prévoit, dans le cas où il y aurait reconstitution d'une ville, la création d'une nouvelle hiérarchie à l'intérieur de l'administration municipale : le conseil d'agglomération.

Le conseil d'agglomération exercerait ses pouvoirs sur des dossiers qui représentent environ 70 % des dépenses de chaque ville. Ses champs de compétences incluraient entre autres l'évaluation, la cour municipale, l'eau, le transport en commun, la sécurité publique et le développement économique.

Au même titre que le fait actuellement chacun des arrondissements, la responsabilité qui incomberait à la ville reconstituée serait de dispenser les services de proximité tels que la

collecte des matières résiduelles, les travaux publics, le déneigement, l'entretien des parcs et espaces verts, les loisirs et la culture. Quant au conseil d'agglomération, il serait dirigé par la ville-centre dont le maire disposerait d'un droit de veto sur toutes les questions qui y seraient traitées.

Dans la structure actuelle, nous sommes partie prenante des grandes orientations et décisions qui touchent tous les aspects de la vie municipale et nous sommes également en mesure de faire valoir les particularités de notre arrondissement.

Le poids politique d'une ville reconstituée serait faible compte tenu de la mince représentation dont elle disposerait. Elle pourrait donc se faire imposer des décisions, et un taux de taxation conséquent, par une structure sur laquelle elle aurait très peu d'influence, ses citoyens n'ayant même pas l'opportunité de participer à l'élection du maire de la ville-centre.

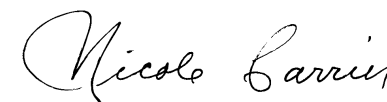
Afin de faire un choix éclairé, il est important que vous participiez au débat et que vous analysiez les

enjeux, d'autant plus que la loi précise que les coûts engendrés par une défusion seront entièrement aux frais des contribuables concernés.

Par ailleurs, nous vous invitons à assister en grand nombre aux prochaines séances du conseil d'arrondissement au cours desquelles des gestionnaires de l'arrondissement et de la Ville vous présenteront les orientations stratégiques et les différents projets en cours et à venir.

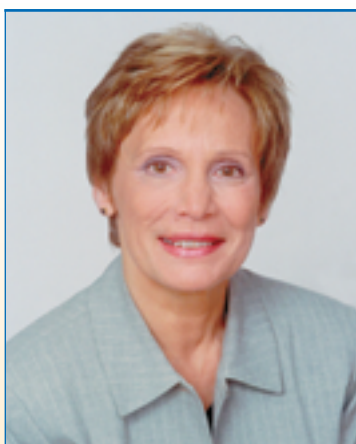
Soyez assurés de notre entière disponibilité pour répondre à vos interrogations et de notre souci constant de préserver l'identité de Brossard.

La présidente de l'arrondissement de Brossard,



Nicole Carrier

Les membres du conseil d'arrondissement... (voir suite à la page 2)



Nicole Carrier
District n° 26
Secteurs B-C-X



Pierre Fortier
District n° 22
Secteurs P-V



Joseph Vassallo
District n° 24
Secteurs R-S



Noé Leclerc
District n° 27
Secteurs M-N



Jean Bernier
District n° 23
Secteurs T et bord de l'eau au sud du pont Champlain



Yves E. Lampron
District n° 25
Secteurs I-J-L-N-O-R-Y



Jean-Gilles Senécal
District n° 28
Secteurs A-B

Séances du conseil d'arrondissement

Les prochaines séances publiques auront lieu le lundi 8 mars et le mardi 13 avril à 20 h à la salle du conseil de l'arrondissement, au 2001, boulevard de Rome. On peut joindre les membres du conseil d'arrondissement au 463-7031.

Votre communauté en bref

Les membres du conseil d'arrondissement vous représentent activement

Les membres du conseil d'arrondissement sont engagés dans plusieurs organisations municipales et régionales.

Nicole Carrier

- Présidente de l'arrondissement de Brossard
- Membre de la commission des finances et des ressources humaines de la Ville
- Membre du conseil d'administration du Centre local de développement de Longueuil

Pierre Fortier

- Membre du comité exécutif de la Ville, responsable des dossiers travaux publics, urbanisme et génie
- Délégué au Bureau des délégués pour la gestion des cours d'eau

Jean Bernier

- Membre de la commission des arts, de la culture et du patrimoine de la Ville
- Membre de la commission des loisirs, des sports et du développement communautaire de la Ville
- Membre de la commission des finances et des ressources humaines de la Ville
- Membre de la commission sur les fonds de pension et les régimes de retraite de la Ville

Joseph Vassallo

- Vice-président de la commission des finances et des ressources humaines de la Ville
- Membre de la commission de la présidence du conseil municipal
- Président du comité consultatif sur les relations interculturelles de la Ville
- Président du comité des services aux citoyens de l'arrondissement

Yves E. Lampron

- Vice-président de la commission de la présidence du conseil municipal
- Membre de la commission sur les fonds de pension et les régimes de retraite de la Ville
- Vice-président du comité d'urbanisme, environnement, transport et circulation de l'arrondissement

Noé Leclerc

- Membre du conseil d'administration du Réseau de transport de Longueuil
- Vice-président du comité des services aux citoyens de l'arrondissement

Jean-Gilles Senécal

- Vice-président de la commission sur les fonds de pension et les régimes de retraite de la Ville
- Membre de la commission de l'aménagement du territoire, des infrastructures et du développement durable de la Ville
- Membre du conseil d'administration de la Société de développement à l'exportation de Longueuil
- Président du comité d'urbanisme, environnement, transport et circulation de l'arrondissement

Votre bibliothèque vous informe !

Pour vous aider à faire des choix

La bibliothèque rend accessibles plusieurs ouvrages qui vous guideront dans l'achat de biens de consommation :



- *Protégez-vous* et *Consumer Reports*, deux revues qui analysent le rapport qualité-prix de différents produits sur le marché;
- La revue *Consommation*, publiée par Option consommateurs qui traite, entre autres, de vos droits en tant que consommateur;
- *Le Guide de l'auto 2004*, *L'annuel de l'automobile 2004*, le *Canadian Red Book*, *The Canadian Used Car Guide 2003* et *Lemon-Aid Used Cars and Minivans 2004*, pour vous guider dans l'achat d'une automobile.

Nous mettons également à votre disposition des postes informatiques qui vous permettront de trouver de l'information sur le sujet qui vous intéresse plus particulièrement.

Vous avez besoin d'aide dans vos recherches ? Le personnel de l'aide au lecteur vous secondera avec plaisir.

Littérature d'ailleurs

Nous vous invitons à découvrir ou à redécouvrir la littérature japonaise à travers les grands classiques qu'elle nous offre :

- *Tale of Genji* de Murasaki-Shikibu (~978-1014), l'histoire d'un prince qui choisit l'exil lorsque son père abdique en faveur de son frère aîné, présente une série d'anecdotes qui dépeignent habilement l'atmosphère de l'époque des personnages.

- *Amours interdites*, *L'école de la chair*, *La mer de la fertilité*, des œuvres de Yukio Mishima (1925-1970) qui ne laissent personne indifférent. L'auteur, dont la mémoire fut éclipsée pendant quelques années après qu'il se soit fait hara-kiri, aborde les thèmes de la violence, de la beauté, de l'érotisme et de la tragédie d'une façon nouvelle pour le lecteur occidental.

À lire également : Yôko Ogawa, Eiji Yoshikawa, Ryu Murakami, Kôbô Abé, Haruki Murakami, Junichiro Tanizaki, Banana Yoshimoto, Yasunari Kawabata, Soseki Natsume et Yasushi Inoué.

La Fête du livre... des activités spéciales pour tous !



Plusieurs activités spéciales se dérouleront lors de *La Fête du livre et de la lecture de Longueuil* qui aura lieu du 21 avril au 2 mai.

Surveillez les annonces dans les journaux, à la bibliothèque et dans la prochaine édition du *Loisard*.

Horaire des services de l'arrondissement

Bureaux de la mairie d'arrondissement

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30

Horaire spécial pour la fête de Pâques

Fermé le vendredi 9 avril et le lundi 12 avril

Service des travaux publics

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 30
En cas d'urgence en dehors de ces heures ou lors d'un congé férié, composez le 926-7920.

Horaire spécial pour la fête de Pâques

Fermé le vendredi 9 avril et le lundi 12 avril

Bibliothèque

Lundi et vendredi de 13 h 30 à 21 h 30
Mardi et jeudi de 9 h 30 à 21 h 30
Mercredi : fermé
Samedi de 10 h à 17 h
Dimanche de 11 h à 17 h

Horaire spécial pour la fête de Pâques

Fermé le vendredi 9 avril, le dimanche 11 avril et le lundi 12 avril

Comptoir du Service du loisir et du développement communautaire

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 16 h 30
Mardi de 8 h 30 à 20 h 30
Samedi de 9 h à 12 h

Horaire spécial pour la fête de Pâques

Fermé le vendredi 9 avril, le samedi 10 avril et le lundi 12 avril



Président suppléant

M. Pierre Fortier, conseiller du district n° 22 (secteurs P-V), exerce les fonctions de président suppléant de l'arrondissement jusqu'au 10 mai 2004.



Renseignements utiles



Vendredi saint : enlèvement des matières recyclables reporté

L'enlèvement des matières recyclables prévu le vendredi 9 avril est reporté au vendredi 16 avril.



Vous avez des projets de rénovation, de démolition ou de construction ?



Toute nouvelle construction ou démolition (de piscine ou de bâtiment) nécessite l'obtention d'un permis. Il en est de même dans le cas de travaux de rénovation excédant 500 \$.

Quelles que soient la nature et la taille du projet à entreprendre, il est important de contacter le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection avant d'élaborer vos plans et devis afin de connaître les usages autorisés dans votre secteur ainsi que les normes et règlements applicables à votre projet.

Pour renseignements : Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection, 463-7033.

Dommages dus au déneigement

Si vous constatez que votre gazon, votre haie, votre clôture ou autres ont été endommagés par notre machinerie à la suite des opérations de déneigement, nous vous invitons à nous le signaler.

Vous pouvez le faire de deux façons :

- par courrier, à la Direction de l'arrondissement de Brossard 2001, boulevard de Rome Brossard (Québec) J4W 3K5
- par téléphone, au Service des travaux publics, 463-7034

Pour être considérée, votre réclamation doit être envoyée ou signalée **avant le 1^{er} mai 2004**.

Déneigement

Déneigement des terrains privés

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter la neige dans la rue, en bordure de la rue ou sur le trottoir.

Déneigement des voies publiques

Lors d'une chute de neige ne dépassant pas 3 cm, il y a épandage de fondant et d'abrasifs sur les viaducs, les boulevards, les artères principales et les rues collectrices. On procède à cet épandage dans les rues résidentielles lorsqu'il y a pluie verglaçante.

Le déblaiement des trottoirs, des allées piétonnières, des boulevards, des artères principales et des rues collectrices débute lorsque l'accumulation dépasse 3 cm. En ce qui a trait au déblaiement des rues locales, il débute lorsque l'accumulation atteint 5 cm.

Pour renseignements : Service des travaux publics, 463-7034.

Question de sécurité !

N'oubliez pas les accès secondaires

Lorsque vous déneigez l'accès principal de votre propriété, n'oubliez pas de dégager également le balcon, les escaliers et toutes les



issues secondaires qui pourraient devenir les seules sorties qui puissent être utilisées en cas d'incendie.

Une toiture qui peut devenir un danger

Les variations de température peuvent favoriser la formation de pics de glace en bordure des toitures. Les enlever ne prend souvent que quelques secondes et peut éviter bien des mésaventures à vos visiteurs.

Pour que l'abri d'auto résiste

La structure d'un abri d'auto n'est pas conçue pour supporter un important poids de neige. Enlever la neige qui recouvre l'abri peut prévenir son affaissement.

Stationnement dans les rues

Il est interdit de stationner un véhicule plus de quatre heures consécutives à un même endroit.

Du 15 novembre au 15 avril, il est interdit de stationner un véhicule dans la rue entre 2 h et 8 h, à l'exception des cas suivants :

- la nuit de samedi à dimanche;
- au cours de la période du 23 décembre au 5 janvier;
- lorsque le stationnement est autorisé par un panneau de signalisation;

- lorsque le véhicule est muni d'une vignette émise par le Service de l'urbanisme, des permis et de l'inspection.

Aucune exception n'est tolérée lors d'une chute de neige où l'accumulation est de 5 cm ou plus. Durant la chute de neige et jusqu'au déblaiement complet, il est strictement interdit de stationner dans la rue.

Durant cette même période, le stationnement est autorisé pour une période maximale de 72 heures dans certains endroits publics.

Pour connaître l'évolution des travaux

Plusieurs travaux seront effectués sur le territoire cette année. Afin de bien vous informer de l'évolution des principaux chantiers, nous

vous invitons à lire la chronique « Brossard vous informe » publiée aux deux semaines dans le journal Brossard Éclair.

Une question ou une anomalie à signaler ? Utilisez Brossard interactif !

Rendez-vous au www.longueuil.ca, choisissez l'arrondissement Brossard et cliquez sur « Brossard interactif ». Vous arriverez à une boîte de dialogue qui vous permet d'entrer en communication avec nos services d'arrondissement afin de nous adresser une question ou de nous signaler un problème.



Ville de Longueuil bonjour !



Arrondissement de Brossard

Mairie d'arrondissement

2001, boulevard de Rome

Renseignements généraux 463-7030

Conseil d'arrondissement 463-7031

Direction d'arrondissement 463-7032

Service à la clientèle 463-7030

Service de l'administration 463-7029

Urbanisme, permis et inspection .. 463-7033

Loisir et développement communautaire 463-7035

Service de la bibliothèque 463-7130
7855, avenue de San-Francisco

Service des travaux publics 463-7034
3800, boulevard Matte

Centre socioculturel 463-7131
7905, avenue de San-Francisco

Autres numéros de téléphone importants

Urgences – police et incendie 911

Renseignements généraux
Ville de Longueuil 463-7000

Police
Renseignements généraux 926-7920

Sécurité incendie
Renseignements généraux 463-7036

Sécurité incendie
Division prévention 463-7038

Info-taxes 463-7272

Info-évaluation 463-7177

Info-pesticides 463-7333

Loisir, culture et vie communautaire

Le Salon des arts visuels de Brossard

Du 29 avril au 2 mai

Le Service du loisir et du développement communautaire et le comité organisateur vous présentent la 12^e édition de cet événement en deux parties :



- la partie adulte, réunissant au delà de 300 œuvres réalisées par quelque 150 artistes peintres et sculpteurs amateurs, semi-professionnels et professionnels provenant de la région et d'ailleurs au Québec;

- la partie jeunesse, réunissant près de 150 jeunes artistes des écoles de la Commission scolaire Marie-Victorin situées dans l'arrondissement de Brossard.

Entrée libre

Centre socioculturel de Brossard
7905, avenue de San-Francisco

Stationnement gratuit

Pour renseignements : 463-7100, poste 5203

Championnat junior du Québec en haltérophilie

Deux médailles d'or pour le Club de Brossard

Le 6 décembre dernier, le Club d'haltérophilie Obélix de Brossard, en collaboration avec le Service du loisir et du développement communautaire, accueillait plus de 150 athlètes dans le cadre du Championnat junior du Québec en haltérophilie qui se déroulait à l'école secondaire Antoine-Brossard.

Nous félicitons particulièrement Alan-Dale Ancheta (69 kg) et Alexis Demers-Marcil (77 kg), deux membres du Club Obélix qui ont remporté une médaille d'or dans leur catégorie respective. Mentionnons que le Club changeait de nom récemment pour devenir le Club d'haltérophilie Fortius.



Nicole Carrier, présidente de l'arrondissement de Brossard, au moment où elle remettait des médailles aux gagnants de la catégorie des 85 kg. Dans l'ordre habituel : Nick Roberts, invité, Kevin Bellerive, médaille d'argent, Dan Coutu, médaille d'or, Jocelyn Dewar, médaille de bronze, et Mme Carrier.

Le Salon des métiers d'art de Brossard

Appel de candidatures

Le Service du loisir et du développement communautaire et le comité organisateur ont le plaisir d'inviter les artisans à soumettre leur candidature au 11^e Salon des métiers d'art de Brossard. Les participants doivent être âgés de 18 ans ou plus et pratiquer une discipline artistique dont la production fait appel à des techniques traditionnelles et novatrices.

Le Salon aura lieu au Centre socioculturel 7905, avenue de San-Francisco

- le vendredi 19 novembre de 19 h à 22 h;

- le samedi 20 novembre de 10 h à 20 h;

- le dimanche 21 novembre de 11 h à 17 h.

Pour connaître la composition du dossier ainsi que les frais d'inscription et de location de stand, veuillez vous procurer le formulaire d'inscription auprès du :

Service du loisir et du développement communautaire de Brossard
Ville de Longueuil
2001, boulevard de Rome
Brossard (Québec) J4W 3K5

Date limite d'inscription : le 15 mars 2004

Pour renseignements : 463-7100, poste 5218.



Expositions

Au Hall des arts de l'hôtel de ville 2001, boulevard de Rome

Jusqu'au 5 mars
Marie-Pierre Vallet,
techniques mixtes



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 15 à 16 h 30

À la Galerie Renée-Blain du Centre socioculturel 7905, avenue de San-Francisco

Jusqu'au 14 mars
Francine Côté,
acrylique



Horaires d'ouverture :

Mercredi
de 13 h à 17 h
et de 19 h à 21 h

Jeudi et vendredi
de 19 h à 21 h

Dimanche
de 13 h à 17 h

Pour renseignements : 463-7100, poste 5203

Du 12 mars au 7 mai
Jacqueline
Lachapelle Meunier,
pastel



Du 21 mars au 8 avril
Isabelle Champagne,
huile



Angela Casalino,
sculpture



La Galerie Renée-Blain et le Hall des arts

Deux lieux d'exposition à découvrir

La vie culturelle de l'arrondissement de Brossard est riche et variée. Cette vitalité se dénote dans une programmation vibrante de qualité offerte aux amateurs d'arts visuels dans deux lieux à découvrir absolument !

Inaugurée en 1993, la Galerie Renée-Blain du Centre socioculturel a présenté à ce jour près de 70 expositions et a accueilli près de 50 000 visiteurs. Son mandat est de promouvoir les arts visuels de diverses tendances et de favoriser la diffusion des œuvres d'artistes professionnels de la région et d'ailleurs. Elle propose sept expositions par année, de septembre à mai, permettant à la population de se familiariser avec des styles et des médiums variés tels que la peinture, la sculpture, la photographie, la gravure, le dessin et l'aquarelle. La programmation accorde une place importante à l'art contemporain et actuel ainsi qu'une visibilité aux jeunes artistes. La Galerie Renée-Blain compte sur l'implication active d'une équipe de bénévoles qui y assure l'accueil.

Depuis près de 12 ans, le Hall des arts de l'hôtel de ville propose annuellement six expositions d'une durée de deux mois chacune. À ce jour, ce lieu accueillant et lumineux a servi de tremplin à de nombreux artistes en leur permettant de présenter leur première exposition solo en carrière, tout en satisfaisant les goûts éclectiques de milliers de visiteurs. Le Hall des arts foisonne de tableaux de multiples tendances; au gré des expositions, les formes classiques et traditionnelles alternent avec les créations résolument modernes.

Loisard printemps-été 2004

Le Loisard printemps-été 2004 sera distribué les 10 et 11 mars. À l'intérieur de cette édition, vous trouverez la programmation complète des camps de jour offerts cet été.



Si vous ne recevez pas votre exemplaire, vous pourrez vous en procurer un à compter du vendredi 12 mars, en vous présentant au comptoir du Service du loisir et du développement communautaire ou à la bibliothèque de l'arrondissement. Dans un tel cas, nous vous invitons à communiquer avec nous au 463-7100, poste 5210, afin que nous puissions faire un suivi auprès de notre distributeur.



Municipal reorganisation: time for reflexion!

Dear Fellow Citizens,

Together with the members of your borough council, I wish to take this opportunity to share with you our thoughts about the municipal reorganization that may lie ahead.

In November 2001, we were elected to build a new city on the foundations of solid boroughs. From that moment on, our objectives were clear: to ensure that the people of Brossard continue to receive high-quality services at the best possible cost, and to make our borough a key component of the City of Longueuil.

Two years later, we are pleased to report that Brossard constitutes a cornerstone in Longueuil's development and that our borough benefits significantly from the pooling of resources.

At the present time, Brossard in fact holds an influential position within the City of Longueuil. In addition to the seven councillors from our borough who sit on City Council, one of our elected representatives also sits on the Executive Committee, and each member of our borough council plays an important role on the City's commissions or the Réseau de transport de Longueuil.

Last year, the Québec government passed Bill 9. This legislation provides, in the event of a municipality's reconstitution, for the creation of a new hierarchy within the municipal administration: the *agglomeration council*.

The *agglomeration council* would exercise its powers over matters representing approximately 70% of each city's expenses. Its areas of jurisdiction would include, among other things, property assessment, municipal court, water, public transport, public security and economic development.

Just as the boroughs currently assume certain responsibilities, the responsibilities that would fall under the reconstituted municipality would be to deliver neighbourhood services, such as residual materials disposal and recycling, public works, snow

removal, upkeep of parks and green spaces, recreation and culture. The *agglomeration council* would be administered by the central municipality, whose mayor would have a right of veto over any issues that arise.

In the current structure, we are stakeholders in the main orientations and decisions that affect all aspects of municipal life, and we are also in a position to put forward and protect the distinct features and interests of our borough.

The political weight of a reconstituted municipality would be weak, given the slim representation it would have. Decisions could thus be imposed upon it, together with the corresponding taxation rate, by a structure over which it would have very little influence, especially since its citizens would have no opportunity to participate in electing the mayor of the central municipality.

In order to make an informed choice, it is important that you take part in the debate on this issue, and that you analyze the stakes, particularly since the legislation stipulates that the costs generated by a demerger would be borne entirely by the taxpayers concerned.

We also urge you to come out in large numbers to the next borough council meetings, where managers from your borough and from the City of Longueuil will present the strategic orientations and various projects currently underway or envisaged.

Rest assured that we will be more than happy to answer your questions and that our overriding concern is to preserve Brossard's identity.

Nicole Carrier
Brossard Borough President

The members of the borough council actively represent your interests

The members of your borough council are involved in a number of municipal and regional organizations:

Nicole Carrier

- President of the Borough of Brossard
- Member of the Finance and Human Resources Commission, Longueuil
- Member of the Board of Directors of the *Centre local de développement de Longueuil*

Pierre Fortier

- Member of the Executive Committee of Longueuil in charge of Public Works, Town Planning and Engineering Files
- Delegate to the Office of Delegates for Managing Watercourses

Jean Bernier

- Member of the Arts, Culture and Heritage Commission, Longueuil
- Member of the Recreation, Sports and Community Development Commission, Longueuil
- Member of the Finance and Human Resources Commission, Longueuil
- Member of the Pension Fund and Retirement Scheme Commission, Longueuil

Joseph Vassallo

- Vice-chairperson, Finance and Human Resources Commission, Longueuil
- Member of the municipal Council President's Commission
- President, Advisory Committee on Intercultural Relations, Longueuil
- President, Resident Services Committee, Brossard

Yves E. Lampron

- Vice-chairperson, municipal Council President's Commission
- Member of the Pension Fund and Retirement Scheme Commission, Longueuil
- Vice-chairperson, Town Planning, Environment, Transportation and Traffic Committee, Brossard

Noé Leclerc

- Member of the Board of Directors of the *Réseau de transport de Longueuil*
- Vice-chairperson, Resident Services Committee, Brossard

Jean-Gilles Sénécal

- Vice-chairperson, Pension Fund and Retirement Scheme Commission, Longueuil
- Member of the Planning, Infrastructure and Sustainable Development Commission, Longueuil
- Member of the Board of Directors of the *Société de développement à l'exportation de Longueuil*
- President, Town Planning, Environment, Transportation and Traffic Committee, Brossard

Borough Council Meetings

The next public meetings will be held at 8:00 p.m. on Monday, March 8, and Tuesday, April 13, in the borough council chambers at 2001 Rome Boulevard. Council members can be reached at 463-7031.

Your community at a glance

Easter Friday: recyclables pick-up postponed

The curbside pick-up scheduled for Friday, April 9, is postponed to Friday, April 16.

Do you have renovation, demolition or construction projects planned?



Any new construction or demolition (swimming pool or building) requires a permit. The same applies for renovation work costing more than \$500.

Regardless of the nature or scope of the project planned, it is important that you contact the Town Planning, Permits and Inspection Department to present your plans and specifications in order to find out what land uses are authorized in your sector, as well as the standards and by-laws applicable to your project.

For information, call the Town Planning, Permits and Inspection Department, at 463-7033.

To find out about work in progress

A number of projects will be carried out on our territory this year. In order to keep you informed of the progress being made at the main worksites, we invite you read the "Brossard vous informe" column published every two weeks in Brossard Éclair.

Schedule of borough services

Borough Hall

Monday to Friday, from 8:30 a.m. to 12 noon, and 1:15 p.m. to 4:30 p.m.

Special schedule for Easter

Closed on Friday, April 9, and Monday, April 12

Public Works

Monday to Friday, 7:30 a.m. to 4:30 p.m.
For emergencies outside these hours or on holidays, call 926-7920.

Special schedule for Easter

Closed on Friday, April 9, and Monday, April 12



Snow removal

From private property

Remember that it is prohibited to shovel snow into the street, alongside the curb or onto sidewalks.

From public roadways

After snowfalls of less than 3 cm, road salt and abrasives are spread on overpasses, boulevards, main thoroughfares and collector roads. They are spread on residential streets in the case of freezing rain.

Removal of snow from sidewalks, pedestrian walkways, boulevards, main thoroughfares and collectors roads begins when the snow accumulation exceeds 3 cm. On local streets, snow removal begins after an accumulation of 5 cm.

For information, call Public Works at 463-7034.

A matter of safety!

Don't forget secondary entrances

When you are clearing snow from the main entranceway to your property, don't forget to clear off balconies, stairways and any secondary entrances, which could, in the case of a fire, prove to be the only usable exits.

Roofs can become a hazard

Temperature fluctuations can cause icicles to form along the edge of rooftops. Removing them only takes a few seconds and may prevent unfortunate accidents when you have guests.

Prevent your car shelter from collapsing

The structure of a car shelter is not designed to support the weight of large snow accumulations. Removing the snow from your shelter may prevent it from collapsing.



Library

Monday and Friday, 1:30 p.m. to 9:30 p.m.
Tuesday and Thursday, 9:30 a.m. to 9:30 p.m.
Wednesday: closed
Saturday, 10:00 a.m. to 5:00 p.m.
Sunday, 11:00 a.m. to 5:00 p.m.

Special schedule for Easter

Closed on Friday, April 9, Sunday, April 11, and Monday, April 12



Damage caused by snow removal

If you notice that your lawn, hedge, fence or other property has been damaged by our equipment during snow removal operations, we urge you to bring it to our attention.

You can do so in one of two ways:

- by mail, addressed to Senior Management of the Borough of Brossard
2001 Rome Boulevard
Brossard, Québec J4W 3K5
- by calling Public Works at 463-7034.

To be considered, your claim must be mailed in or brought to our attention **before May 1, 2004.**

Overnight street parking

It is prohibited to park a vehicle in the same place for more than four consecutive hours at a time.

From November 15 to April 15, street parking is prohibited between 2:00 a.m. and 8:00 a.m., with the following exceptions:

- overnight from Saturday to Sunday;
- from December 23 to January 5;
- in areas where signs specifically authorize alternate parking;
- for cars with parking stickers issued by the Town Planning, Permits and Inspection Department.

When there is a snow accumulation of 5 cm or more, none of these exceptions apply. Street parking is strictly prohibited during snowfalls and until streets have been completely cleared.

During this same period, parking in certain public places is authorized for a maximum of 72 hours.



Desk of the Recreation and Community Development Department

Monday, Wednesday, Thursday and Friday, 8:30 a.m. to 4:30 p.m.
Tuesday, 8:30 a.m. to 8:30 p.m.
Saturday, 9:00 a.m. to 12 noon

Special schedule for Easter

Closed on Friday, April 9, Saturday, April 10, and Monday, April 12



Questions to ask or problems to signal? Visit Brossard interactif!

Go to www.longueuil.ca, select the Borough of Brossard, and under Quick Links, click on "Brossard interactif." This will take you to a dialogue box that will put you in touch with our borough services so that you can ask us questions or signal any problems.



Un clic, une réponse!

City of Longueuil hello!



Borough of Brossard

Borough Hall

2001 Rome Boulevard

General Information 463-7030

Borough Council 463-7031

Borough Management 463-7032

Resident Services 463-7030

Administrative Services 463-7029

Town Planning, Permits and Inspection 463-7033

Recreation and Community Development 463-7035

Library 463-7130
7855 San-Francisco Avenue

Public Works 463-7034
3800 Matte Boulevard

Centre socioculturel 463-7131
7905 San-Francisco Avenue

Other important telephone numbers

Emergency – Police and Fire 911

General Information
City of Longueuil 463-7000

Police
General Information 926-7920

Fire Protection
General Information 463-7036

Fire Protection
Prevention Division 463-7038

Info-Tax 463-7272

Info-Assessment 463-7177

Info-Pesticides 463-7333

Recreation, Culture and Community Life

The Salon des arts visuels de Brossard

April 29 to May 2

The Recreation and Community Development Department and the organizing committee will be presenting the 12th edition of this two-part event:



- the adult part, bringing together more than 300 works by some 150 amateur, semi-professional and professional painters and sculptors from the region and elsewhere in Québec;

- the youth part, bringing together more than 150 young artists from schools under the Marie-Victorin school board located in the Borough of Brossard.

Free admission

Centre socioculturel de Brossard
7905 San-Francisco Avenue

Free parking

For information, call 463-7100, extension 5203.

Spring-summer 2004 Loisard

The spring-summer 2004 edition of the *Loisard* will be distributed on March 10 and 11. This edition presents the complete summer day camp program.



If you do not receive your copy, you can obtain one as of Friday, March 12, by going to the counter of the Recreation and Community Development Department or at the borough library. In such instances, please contact us at 463-7100, extension 5210, so that we can do a follow-up with our distributor.

Québec Junior Weight lifting Championship

Two gold medals for the Brossard Club



Nicole Carrier, borough of Brossard president, while giving medals to the winners of the 85-kilogram category winners. From left to right: Nick Roberts, guest; Kevin Bellerive, silver medal; Dan Coutu, gold medal; Jocelyn Dewar, bronze medal and Ms. Carrier.

Last December 6, the *Club d'haltérophilie Obélix de Brossard*, in conjunction with the Recreation and Community Development Department, hosted more than 150 athletes at the Québec Junior Weight lifting Championship, which was held at Antoine-Brossard high school.

Special congratulations go to Alan-Dale Ancheta (69 kg) and Alexis Demers-Marcil (77 kg), two members of *Club Obélix* who walked off with gold medals in their respective categories. The Club recently changed its name to become the *Club d'haltérophilie Fortius*.

The Salon des métiers d'art de Brossard

Call for artists' applications

The Recreation and Community Development Department and the organizing committee are pleased to invite artists to submit their work for the 11th Salon des métiers d'art de Brossard. Participants must be age 18 or over and practice an artistic discipline involving the use of both traditional and innovative techniques.

The show will take place at the Centre socioculturel – 7905 San-Francisco Avenue

- Friday, November 19, 7:00 to 10:00 p.m.;
- Saturday, November 20, 10:00 a.m. to 8:00 p.m.;
- Sunday, November 21, 11:00 a.m. to 5:00 p.m.

To find out about submission requirements, registration fees and stand rentals, please obtain a registration form from:

Recreation and Community Development Department of Brossard
City of Longueuil
2001 Rome Boulevard
Brossard, Québec J4W 3K5

Registration deadline: March 15, 2004

For information, call 463-7100, extension 5218.



Spring Break Week

Activities for every taste!

Le plaisir des congés

Library

7855 San-Francisco Avenue

6 years and older

Tuesday, March 2, at 2:00 p.m.

Film: *Trouver Nemo* (French)

FREE

Thursday, March 4 between 1:30 and 4:00 p.m.

Station Météo, an interactive exhibit presented by Groupe Muséobus (French)

Friday, March 5, at 2:00 p.m.

Film: *E.T. The Extra-Terrestrial* (English)

Take out your skates!

A skating rink with boards and a frozen pond await you at the following parks: Saint-Alphonse (sector A), Vanier and Briand (sector B), Poly-aréna (sectors M and N), Olympia (sector O), Victorin (sectors P and V), Roger (sector R), Sorbonne (sector S), Champlain and Trahan (sector T). At Radisson park (sector R) and the Centre de plein air, skaters will have access to a magnificent ice trail.

During March break, the park skating rinks and chalets will be open from 1:00 p.m. to 9:00 p.m. The Centre de plein air will be accessible from 10:00 a.m. to 5:00 p.m.

Public skating at the Michel-Normandin arena

3105 Rome Boulevard

- Monday, 4:00 to 5:45 p.m.
- Tuesday, 2:00 to 3:20 p.m.
- Wednesday, 2:00 to 5:45 p.m.
- Thursday, 2:00 to 3:20 p.m.
- Friday, 10:00 to 11:00 a.m.

FREE

Facilities for the entire family at the Centre de plein air

6015 Des Prairies Road

FREE

- Cross-country skiing (from 1.2 km to 7 km of trails)
- Snowshoeing
- Skating on ice trails
- Giant ice slide

A number of services are available on site:

- Parking lot
- Chalet and toilets
- Equipment rental
- Convenience store
- Waxing room
- First-aid kit
- Cross-country ski trail patrol at the end of the day

During March break, the Centre will be open from 10:00 a.m. to 5:00 p.m.

For information on conditions at the various facilities: 923-7020.

Public swimming

Pierre-Brosseau high school
8350 Pelletier Boulevard

Monday, March 1, to Friday, March 5
From 12:45 to 3:45 p.m.

Upon presentation of your servicarte: Free

Without servicarte: \$1.50 (6-20 yrs), \$3 (21 yrs +)



Three day camps from March 1 to 5

These camps are held in French

Camp en arts de la scène

At the Centre socioculturel
7905 San-Francisco Avenue

6 to 12 years old

Schedule: 9:00 a.m. to 4:00 p.m.

Day-care service:

7:00 to 9:00 a.m. and 4:00 to 6:00 p.m.

Cost: \$135

Coordinator: *École Nos Voix, Nos Visages*, in cooperation with the Recreation and Community Department

For information:

École Nos Voix, Nos Visages, 442-0740

Camp de natation de compétition

At Pierre-Brosseau high school
8350 Pelletier Boulevard

5 to 12 years old

Schedule: 9:00 a.m. to 4:00 p.m.

Day-care service:

7:00 to 9:00 a.m. and 4:00 to 6:00 p.m.

Cost: \$120

Coordinator: *Club de natation Samak*

For information:

Pierre Svartman, 466-6563

Camp de soccer

At Antoine-Brossard high school
3055 Rome Boulevard

5 to 15 years old

Schedule: 9:00 a.m. to 4:00 p.m.

Day-care service:

7:00 to 9:00 a.m. and 4:00 to 6:00 p.m.

Cost: \$125

Coordinator: *Association de soccer de Brossard*

For information:

Marcelo Corrales, 923-9276

Semaine de la relâche scolaire

Des activités pour tous les goûts !

Sortez vos patins !



Une patinoire avec bandes et un étang glacé vous attendent aux parcs Saint-Alphonse (secteur A), Vanier et Briand (secteur B), Poly-aréna (secteurs M et N), Olympia (secteur O), Victorin (secteurs P et V), Roger (secteur R), Sorbonne (secteur S), Champlain et Trahan (secteur T). Au parc Radisson (secteur R) et au Centre de plein air, les patineurs ont accès à un magnifique sentier glacé.

Durant la relâche scolaire, les patinoires et les chalets de ces parcs seront ouverts de 13 h à 21 h. Le Centre de plein air sera accessible de 10 h à 17 h.

Patinage libre à l'aréna Michel-Normandin

3105, boulevard de Rome

- le lundi de 16 h à 17 h 45
- le mardi de 14 h à 15 h 20
- le mercredi de 14 h à 17 h 45
- le jeudi de 14 h à 15 h 20
- le vendredi de 10 h à 11 h

GRATUIT



Bain libre

École secondaire Pierre-Brosseau
8350, boulevard Pelletier

Du lundi 1^{er} mars au vendredi 5 mars
De 12 h 45 à 15 h 45

Sur présentation de votre servicarte : Gratuit

Sans servicarte : 1,50 \$ (6-20 ans), 3 \$ (21 ans +)



Le plaisir des congés

Bibliothèque 6 ans et plus

7855, avenue de San-Francisco

Le mardi 2 mars à 14 h

Film *Trouver Nemo*

GRATUIT

Le jeudi 4 mars entre
13 h 30 et 16 h

Station Météo, une exposition interactive présentée par le groupe Muséobus

Le vendredi 5 mars à 14 h

Film *E.T. The extra-terrestrial* (version anglaise)



Trois camps de jour du 1^{er} au 5 mars

Camp en arts de la scène

Au Centre socioculturel
7905, avenue de San-Francisco

Horaire : de 9 h à 16 h

Service de garde :
De 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

Coût : 135 \$

Responsable : École Nos Voix, Nos Visages, en collaboration avec le Service du loisir et du développement communautaire

Pour renseignements :

École Nos Voix, Nos Visages, 442-0740



5 à 12 ans



6 à 12 ans

Camp de natation de compétition

À l'école secondaire Pierre-Brosseau
8350, boulevard Pelletier

Horaire : de 9 h à 16 h

Service de garde :
De 7 h à 9 h et de 16 h à 18 h

Coût : 120 \$

Responsable : Club de natation Samak

Pour renseignements :

Pierre Svartman, 466-6563



5 à 15 ans

Des installations pour toute la famille au Centre de plein air

6015, chemin des Prairies

GRATUIT



- Ski de randonnée (sentiers de 1,2 km à 7 km)
- Raquette
- Patinage sur sentier glacé
- Glissade sur glissoire géante



Plusieurs services sur place

- Aire de stationnement
- Chalet d'accueil et toilettes
- Location d'équipement
- Vente d'articles de dépannage
- Salle de fartage
- Premiers soins
- Patrouille des sentiers de ski de randonnée en fin de journée

Pendant la période de la relâche scolaire, le Centre sera ouvert de 10 h à 17 h.

Pour renseignements sur les conditions des installations : 923-7020

